

Accompagner les entreprises vers la transition numérique sur le territoire

Constat



Les entreprises de l'Opco EP et la transition numérique

- ▶ **44 % des entreprises** considèrent qu'elles seront concernées à court ou moyen terme par une modernisation de leurs outils informatiques et le renforcement de leur présence sur internet.
- ▶ **41 % disposent d'un site de vente en ligne**
- ▶ **9 % comptent développer ou renforcer leur relation client digitale.**
- ▶ **18 % ont besoin de renforcer leur sécurité informatique.**

(Enquête territoriale REFLEx de l'Opco EP, 2023)

La Communauté d'Agglomération Provence Verte mise sur le numérique via la création d'infrastructures et de réseaux de communication

- Pour consolider ses atouts, la CAPV veut être au rendez-vous des nouvelles mutations par une meilleure maîtrise du numérique et de ses usages au regard des besoins des populations (résidents et touristes).
- La CAPV s'implique dans le numérique au travers de différentes actions, de l'accueil des startups au déploiement de la fibre, en passant par l'installation de tiers-lieux ou du Campus connecté.
- La CAPV a créé un Campus connecté pour renforcer l'offre de formation et répondre aux besoins d'emploi et de compétences dans les secteurs en tension.

Tous les métiers et toutes les entreprises sont touchés par la transition numérique

- Les entreprises sont ouvertes au développement du numérique mais semblent démunies quant à sa mise en œuvre. Un besoin d'accompagnement est exprimé notamment par les TPME : analyse des besoins, installation d'équipement, aides financières dans l'installation.
- Les besoins et les usages du numérique dans les entreprises sont différents selon leur taille et leur secteur d'activité.
- La question du manque de compétence dans ce domaine est posée (usage, contrôle, sécurité...). Les usages du numérique doivent en effet s'accompagner d'une bonne connaissance des risques et demandent le développement de compétences nouvelles de l'entreprise dans ce domaine.

Les enjeux

- **Sensibiliser et accompagner les entreprises** dans l'appropriation du numérique
- **Développer une offre de formation** dans et pour le numérique afin de répondre aux besoins des entreprises et des populations
- **Valoriser la marque Employeur** du territoire via le numérique

Pistes d'actions

1 Exploiter les diagnostics pour définir une stratégie numérique

- Définir un plan d'action territorial d'accompagnement des entreprises et des salariés avec l'ensemble des acteurs concernés (Office du commerce de Brignoles...)

2 Sensibiliser les entreprises au numérique et les accompagner de manière personnalisée vers la transition numérique

- Proposer une prestation Appui Conseil Numérique permettant d'accompagner l'entreprise dès l'expression de ses besoins.
- Animer des ateliers collectifs de Branche ou de territoire pour faire émerger des solutions collectives ou individuelles.
- Proposer des formations au numérique adaptées aux entreprises et des applications clés en main aux artisans.
- Des témoignages d'expériences réussies pourraient aussi constituer un encouragement (par exemple sur le site internet de la CAPV – onglet numérique ou développement économique).

3 Proposer une offre de formation autour du numérique pour répondre aux besoins en compétences des entreprises et des résidents

- Développer la marque Employeur par le numérique (ex : utilisation des réseaux sociaux...).
- Développer l'activité des entreprises sur le net (vente en ligne, formations au e-commerce...).
- Amener les entreprises à protéger leur activité et à sécuriser leurs transactions sur le net.
- Proposer aux entreprises de professionnaliser un salarié ou un alternant en lui donnant des compétences numériques : exemple du projet ADN – Animateur Digital et Numérique.
- Envisager des déploiements par module (du plus indispensable aux fonctionnalités de confort) des outils numériques.

4 Développer et encourager l'utilisation des tiers-lieux numériques mis en place par la CAPV

- Informer les entreprises sur l'existence et le rôle des tiers-lieux numériques.
- Faciliter leur appropriation en proposant des formations à distance dans les salles équipées.
- Mutualiser l'offre de formation dans les tiers-lieux.

Partenaires presentis

CAPV, Communes, Opcv EP, autres Opcv, CNAM, prestataires de formations, organisations professionnelles, associations de commerçants, réseaux d'entreprises, Chambres consulaires, les tiers-lieux.